



PAYS DE PADIRAC INFOS N°10

Sommaire : [Tourisme](#), [Ordures ménagères](#), [Voirie](#), [Développement économique](#), [Social enfance](#), [Manifestations](#)

L'Editorial du Président



Les communes ont décidé de transférer à partir du 1^{er} janvier 2010 une partie de la compétence « social-enfance » à la communauté. Cela se traduit déjà par des actions concrètes dans trois domaines.

- Signature d'une convention avec la crèche de Gramat pour définir la participation de la communauté aux frais de fonctionnement,
- Création à partir de janvier 2011 d'une première Maison des Assistantes Maternelles (MAM) dans le bourg de Mayrinhac-Lentour.
- Réorganisation de l'offre des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sur le territoire pour proposer des solutions sur l'ensemble des vacances scolaires.

Vous trouverez dans cette lettre des informations sur ces nouvelles activités et bien sûr aussi sur les activités traditionnelles de la communauté.

Bonne fin d'année !

Vincent Martin, Président de la communauté - pdtd@paysdepadirac.fr

Tourisme, patrimoine, environnement et communication

Environnement :

Réalisation d'un livret intitulé « De moulin en moulin le long de l'Alzou » par les écoles de Mayrinhac-Lentour et de Lavergne.



La remise du livret aux enfants de l'école de Mayrinhac-Lentour

Ce livret a été réalisé par les enfants des écoles de Lavergne et de Mayrinhac-Lentour dans le cadre de leurs projets pédagogiques d'écoles au cours de l'année 2010.

Il a pour objectif de faire découvrir aux adultes et aux enfants la nature et les patrimoines de la vallée de l'Alzou et du Marais de Bonnefont à travers leurs regards et leurs travaux d'enfants.

Les textes, les jeux, les dessins et les travaux de land-art figurant dans cette brochure ont été produits par les enfants des deux écoles avec leurs institutrices et des intervenants spécialisés.

Ce projet intitulé " Un chemin, une école " a été initié par la Communauté de Communes du Pays de Padirac et soutenu par le Parc naturel régional des Causses du Quercy dans le cadre de son appel à projet "J'agis pour les Causses du Quercy" et par le Conseil Général avec l'enveloppe culturelle.

Vous pouvez vous procurer ce livret gratuitement dans les mairies de Mayrinhac-Lentour et de Lavergne, dans les offices de tourisme de Gramat et Rocamadour et à la Communauté de communes du Pays de Padirac.



La remise du livret aux enfants de l'école de Lavergne

Dans leur projet pédagogique, les enfants de l'école de Lavergne ont réalisés les panneaux pour le balisage ainsi que le balisage du circuit « De moulin en moulin le long de l'Alzou ».



Photos du balisage.

Communication : <http://www.paysdepadirac.fr>

Pour l'année 2010, plus de 42 000 visiteurs ont visité notre site internet, soit une moyenne journalière de 125 internautes.
Nous pouvons constater une augmentation importante de la fréquentation pendant la période estivale avec pour le mois de juillet, 5395 visiteurs soit une moyenne de 174 visites par jour.

Fréquentation depuis le lancement

Mois	Année	Année
	2009	2010
Janvier	0	2322
Février	0	2465
Mars	1620	3601
Avril	1913	4131
Mai	1861	3771
Juin	1998	4070
Juillet	2929	5395
Août	2602	4184
Septembre	2512	3570
Octobre	2796	4105
Novembre	1784	4460
Décembre	1947	
Total	21962	42074

Nous vous rappelons que le site Internet de la communauté de communes, est à votre disposition pour diffuser vos informations, annonces de manifestations et communications diverses.

Nota : N'oubliez pas de nous signaler toute modification d'@dresse électronique. Cela garantira la continuité et évitera le rejet de certains envois.

Freddy Terlizzi, Vice-président

Ordures ménagères

Pour la période automnale la qualité du tri sur le Pays de Padirac est de :

*22 % de refus pour le mois de septembre,
30 % pour le mois d'octobre
et de 26 % de refus pour le mois novembre .*

Pourquoi le Compostage individuel !



Faire son compost ménager soi-même présente de nombreux avantages :

1. Pour l'environnement

Tout d'abord, cela permet de réduire la production d'ordures ménagères nécessitant un traitement collectif. Moins de volumes de déchets, moins de camions poubelle sur les routes, moins de déchets incinérés ou mis en décharge...

2. Pour son jardin

Faire son compost ménager, c'est aussi produire soi-même un amendement naturel et l'utiliser directement dans son jardin, ce qui procure une vraie satisfaction personnelle.

Vous prenez conscience du cycle de vie des aliments et de la transformation utile de leurs déchets. Le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité. Résultat : il favorise la vie du sol.

Quels éléments et aliments peuvent être valorisés par compostage ?

Pratiquement tous les déchets organiques produits par une famille :

- **déchets de repas** : épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, fanes de légumes, fruits et légumes abîmés...

- **déchets de jardin** : tontes de gazon, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes...

déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, plantes d'intérieur.

Le centre de Tri de St Jean Lagineste met à votre disposition pour 20€, un composteur, accompagné de renseignements au 05.65.10.86.19.

Ou vous pouvez le commander sur le site du SYDED : www.syded-lot.fr, le kit sera alors livré à la déchetterie la plus proche de chez vous.

Sachez aussi que pour vos plantations, du compost prêt à l'emploi est à votre disposition à la déchetterie de Gramat.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de la Zone d'Activités " Les Vieilles Vignes " : [Voir les horaires !](#)

Voirie, travaux, matériel et bâtiments



Les travaux de point à temps se sont terminés en octobre et représentent environ 114 journées et 34 000 € de fournitures.

Pendant la période automnale, l'équipe technique a effectué le curage des fossés, permettant l'écoulement des eaux pluviales afin de maintenir en bon état la chaussée. Le fauchage et le débroussaillage se sont achevés (ou en cours) pendant cette période.

Suite aux différents orages de cet été :

- un effondrement de talus sur la commune de Lavergne au lieu dit « Labrunie ». L'entreprise FRAUCIEL a réalisé ces travaux exceptionnels. Il a été fait un enrochement avec une buse de drainage et une banquette de 50 mètres pour éviter le stationnement, pour un coût total de 20 000 €.

- Un apport de castine sur les chemins de randonnée a été réalisé par la Communauté de communes.



Investissement voirie 2010

Ces travaux sont planifiés dans le temps avec un souci d'équité pour chaque commune. L'entreprise FRAUCIEL a débuté les travaux, le lundi 25 octobre sur la commune de Padirac. Ils vont se poursuivre pendant trois semaines sur les communes d'Alvignac, Lavergne, Rignac, Mayrinhac-Lentour et Thégra. Le coût total de cet investissement s'élèvera à 125 000 €.

Patrick Barbié, Vice-président

Développement économique

Inauguration de la Zone d'activités « Les Vieilles Vignes »



La communauté de communes du Pays de Padirac a inaugurée le samedi 9 octobre, sa Zone d'activités « les Vieilles Vignes » de Rignac. On notait la présence de nombreuses personnalités : Monsieur le Sous-préfet Denis Chabert, M. Launay Député, M. Milhau Sénateur, un représentant de la région, du département, du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, de Mme Descamps directrice du SYDED, des Présidents de Communautés de communes, des Maires du canton et des conseillers municipaux.

Le Président Martin retrace l'historique de cette Zone d'activités depuis sa création jusqu'à nos jours ainsi que le projet d'extension.

Les financements : le projet coûtera environ 800 000 €.

L'opération réalisée à ce jour s'élève à 710 000 €, financée par des subventions à hauteur de 456 000 €, réparties entre nos différents partenaires :

Le discours du Président et des personnalités

- Europe : 24 %,
- État : 22 %,
- Région : 10 %,
- Département : 9 %
- soit 64 % au total.

Il remercia publiquement tous ceux qui au sein de la Région, des services de l'Etat, du Conseil Général et du Parc naturel régional ont permis de bénéficier de ces subventions.

La zone d'activité des Vieilles Vignes couvre 18 hectares. La communauté a acquis 11 hectares et des propriétaires déjà en place ont mis à disposition 7 hectares.

Compte tenu des aménagements routiers et des espaces verts, la communauté a mis en vente 9 hectares et les particuliers 6 hectares. A ce jour la communauté de communes a vendu 6 hectares et les particuliers 3,5 hectares. Il y a encore des réservations.

Développement économique : Suite

19 entreprises sont prévues. A ce jour, 30 emplois ont été créés auxquels il faut rajouter 15 intérimaires affectés aux travaux de réaménagement de la voie ferrée. Cela permettra, à terme, la création d'une soixantaine d'emplois.

Après l'intervention de M. Martin, les différentes personnalités prennent la parole.

Afin d'officialiser l'inauguration, le sous-préfet a coupé le ruban et l'ensemble des invités ont effectué une visite piétonnière de la zone d'activités avec les entreprises présentes. Celle-ci s'est achevée par une présentation de la déchetterie par la directrice du Syded. Un vin d'honneur a clôturé l'après-midi.



Le sous-préfet coupe le ruban en présence des personnalités



Visite de la déchetterie par la Directrice

Daniel Wattier, Vice-président

Social - Enfance

La nouvelle commission « enfance » est un autre défi que la communauté de communes essaie de relever, afin de répondre aux besoins de la population du territoire. En ce sens, une participation financière a été accordée à la crèche parentale de Gramat pour chaque enfant résidant sur une de nos 7 communes. Il est juste demandé aux parents de faire une pré-inscription à la mairie du lieu de résidence afin de mieux appréhender les besoins et pour nous permettre de le prévoir au budget.

Bien sûr, cette pré-inscription est une démarche qui s'ajoute à l'inscription à la crèche et ne s'y substitue pas.

Il est important pour la communauté de veiller à ce que l'activité ALSH exercée par l'association « Les Bambins de Padirac » soit pérenne et un travail précis est engagé en cette direction. Mais, l'accueil de la petite enfance, c'est également les Assistantes Maternelles, indispensables sur notre territoire compte tenu des horaires atypiques de notre population (tourisme, santé, commerce ...). Aussi, chaque commune s'est vu confier la mission de les rencontrer afin de mieux les connaître et de cerner leurs éventuels besoins. Il nous semble primordial que ce type d'accueil retienne toute notre attention.

Des projets sont à l'étude actuellement pour permettre un accueil fort, varié, polyvalent, et adapté pour tous, car on ne peut pas penser l'avenir, penser le développement économique si on n'apporte pas de solutions concrètes aux familles.

Le prochain « zoom » édité par la communauté de communes qui paraîtra en février, consacrera un dossier sur la petite enfance et ses modes de gardes et nous espérons répondre à vos questions et vous apporter des solutions.

Michelle Bargues, Vice-présidente

Calendrier des manifestations du territoire :

Décembre :

Le vendredi 17 décembre à Thégra : 15h à la Maison du Temps Libre, spectacle de Noël des enfants des écoles de Thégra-Lavergne.

Le samedi 18 décembre à Alvignac les Eaux : l'association des retraités d'Alvignac organise, au Foyer Rural, un après-midi débat : " Va-t-on vers la disparition des abeilles ? ", animé par J. Paul Pico du rucher école de Rocamadour. Entrée gratuite

Le dimanche 19 décembre à Thégra : 15h30 goûter pour les enfants de Thégra

Janvier :

Le vendredi 21 janvier à Mayrinhac-Lentour : L'Association Patrimoine et Culture de Mayrinhac-Lentour convie à une soirée dédiée à la chanson française de qualité : Mathieu Bourgasser interprètera Brel, Brassens, Ferrat, Ferré..., il sera accompagné au piano par Vincent Sabarros professeur de musique au collège La Garenne de Gramat. Cette soirée intitulée "Denise", se déroulera à 20h30 à la salle des fêtes. Tarifs : 8€ , 4€ pour les moins de 15 ans.

Février :

Le dimanche 13 février à Rocamadour : Loto ou repas... (A définir) Organisé par l'association des Parents d'Elèves du R.P.I.

Le vendredi 18 février à Alvignac les Eaux : Au foyer rural a 20h30 ciné débat " En attendant les beaux jours " organisé par le Parc Régional des Causses du Quercy.

Mars :

Le samedi 5 mars à Thégra : Bal costumé à 20h30, Maison du Temps Libre

Vous pourrez retrouver toutes les animations sur notre site internet : www.paysdepadirac.fr, rubrique Agenda des manifestations.



L'Association Racines ouvre ses archives

Fondée en 1995 à l'initiative d'une poignée de passionnés, RACINES est une association de loi 1901 qui a pour but l'inventaire, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, bâti et culturel, l'étude de la littérature et de la langue françaises, de l'archéologie, de l'histoire et de la généalogie d'Alvignac-les-Eaux et du canton de Gramat ainsi que la découverte de l'environnement par les balades et de la musique traditionnelle.

Au cours des années, l'association s'est enrichie de documents variés touchant aussi bien l'archéologie, la langue occitane et la langue française, mais aussi la généalogie et l'histoire locale... Cela représente une partie importante du patrimoine de la région qui peut être consulté.

Pour ce faire, **l'association Racines ouvre ses archives le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h 30 dans ses locaux, salle Michel Doumerc, à Salgues – 46500 Alvignac les eaux.**

Cette opportunité est offerte à tous les adhérents de Racines, aux étudiants, aux passionnés en généalogie ou autre matière sur présentation d'une pièce d'identité. **Les documents sont consultables sur place.**

Renseignements au 05 65 33 69 98 au 05 65 37 30 10 ou au 05 65 37 84 90

Mais aussi auprès de l'association RACINES :

Email : racines@racines-alvignac.fr - Site Internet : racines-alvignac.fr

La photo mystère : énigmes, ...questions...



Voici la réponse :

Cette fontaine a été " redécouverte " en 1990 à la suite d'une consultation du cadastre, on ne la voyait pas tant elle disparaissait sous les ronces, elle a d'abord été dégagée par des habitants du hameau de Lavayssière à Lavergne. De nos jours elle est incluse dans un circuit de randonnée, elle a été restaurée par la Communauté de communes du Pays de Padirac.

Au hasard d'une petite balade sur la commune de Lavergne, n'hésitez pas à vous rendre en ce magnifique endroit. (Circuit : Des moulins à eau de l'Alzou - 8,5 km).



Pouvez-vous indiquer où se trouve cet édifice ?

La solution dans notre prochain numéro !

La première bonne réponse se verra offrir une pochette de randonnée du Pays de Padirac.



Joyeux Noël, bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture à toutes et à tous.
N'hésitez pas à nous faire partager votre avis et vos suggestions sur cette lettre pour en améliorer son contenu et son attractivité

**Merci de votre fidélité et à bientôt (vers le 20 mars prochain)
pour notre lettre d'infos n° 11**